

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Il se passe des choses en Italie! — La revue « Gerarchia » dévoile au monde les déceptions du dictateur : Le peuple italien se refuse à faire des enfants pour les envoyer à la mort!

Il se passe des choses en Italie!... Des choses dont Mussolini n'est pas content! Et qu'il a pris la peine de dénoncer au monde — car il ne faut rien de moins qu'un tel auditoire à cet *Imperator* qui de Napoléon n'a même pas la mièze — par un article que la revue *Gerarchia* vient de publier...

Depuis 5 ou 6 ans, le Dictateur avait pu croire qu'en Italie du moins sa volonté était la loi suprême. Il n'avait trouvé personne sur sa route pour l'empêcher de prendre le pouvoir quand il l'avait voulu. Aucune organisation politique, aucune autorité sociale, aucune personnalité n'avait tenté de faire obstacle à l'installation de sa toute-puissance. Il s'est érigé au centre d'une unanime prostration. Et, dès lors, il n'a plus vu autour de lui des visages d'hommes, mais des fronts courbés ou des échines offertes à la botte...

Comme il jugea que la Constitution le gênerait, il la supprima! Le pays possédait une sorte de représentation nationale qui risquait d'exprimer parfois une opinion : Mussolini souffla dessus. Elle s'évanouit.

« La chose, simplement, d'elle-même arriva, comme la nuit se fait lorsque le jour s'en va! »

Ayant vu s'acharner à son approche le peuple, l'armée et le gouvernement, Mussolini, sur le terrain ainsi déblayé, se trouva tout d'un coup, seul, en face du trône où siègeait Sa Majesté le Roi!

Et les « peuples béants » se demandèrent entre eux :
— Que va-t-il se passer? Que va-t-il faire de celui-là?

Car c'est ainsi que la question se posa. Pas un instant on ne crut que la suite des événements dépendait de la volonté du Roi. Pas un instant on ne supposa que celui-ci tenterait même de formuler une volonté. Une trombe était en marche; il s'agissait de savoir si elle se détournerait du trône ou si elle l'emporterait. On ne se demanda pas : « Qu'advient-il du Dictateur devant le Roi? »

Mais bien : « Que restera-t-il du Roi quand le Dictateur aura passé? »

Le dialogue dut être court et le Roi ayant pris énergiquement la résolution d'obéir à son sujet fidèle, celui-ci consentit à ce qu'il ne cessât pas d'être le Souverain! Du moment qu'il acceptait de ne faire que ce qu'on lui commanderait, on lui permit de continuer d'appeler ce Roi asservi Sire et Majesté! Il n'est rien de tel que des titres pompeux pour masquer le néant. L'important était que le Maître restât docile et soumis. C'est pourquoi le Duce s'assit sur le Roi que personne jamais ne revit...

Dès ce moment, la puissance de Mussolini ne connut plus de bornes. On se ruait à la servitude et le Dictateur put croire plusieurs fois qu'il se laisserait plutôt d'opprimer que son peuple d'obéir...

Mais voici que tout à coup, sur un sujet qui lui est particulièrement sensible, il doit se convaincre que le peuple se soucie de ses ordres autant qu'il n'en donnait pas.

En Italie, on fait moins d'enfants. Voilà le fait. Il est d'autant plus dur à constater que Mussolini se montrait plus orgueilleux des vertus « lapinesques » de sa race. C'était un de ses thèmes favoris; place aux peuples prolifiques qui signifiaient adressé à la France, qui signifiait : Ote-toi de là que je m'y mette!

Du balcon du Palais Chigi, il nous parla plusieurs fois des besoins d'expansion d'un peuple qui étouffe dans ses frontières et, comme il aime à parler métaphoriquement, il nous fit prévoir qu'il y aurait de la casse autour de l'Italie le jour où « la chaudière ferait explosion ». Il basait là-dessus toute une politique et prévoyait l'heure « cruciale » où il nous menacerait du haut de ses soixante millions d'Italiens!

« Va-t-en voir s'il vient! Benuto! Les femmes italiennes ne font plus de fils, décrets, règlements, promesses, discours, objurgations, menaces, tout est vain. Mussolini en est furieux. Dans l'article de la *Gerarchia*, il

reconnait que de 38 pour 1.000 qu'elle était naguère, la natalité italienne est tombée à 31 pour 1.000 en 1920 et à 27 en 1927. Progression terrible dans la diminution. Toutes les villes du Centre et du Nord sont en déficit et plusieurs de 50 pour cent. La décroissance est telle que dans l'ensemble la natalité est inférieure à la mortalité!

C'est une vérité qui était apparue déjà et qu'on avait signalée à diverses reprises. Mais c'est la première fois que l'aveu public en est fait en Italie. Avez-vous solennel pu qu'il émane du Chef du Gouvernement...

L'orgueil est si fort chez Mussolini qu'il se refuse d'ailleurs à tirer de ce fait l'une des conclusions qui semble s'imposer. Il s'inquiète de la faible natalité de la race blanche, et il redoute qu'elle soit submergée, tôt ou tard, par les races de couleur...

À supposer que ce danger existe réellement, le remède serait que ces nations blanches s'unissent entre elles pour défendre le patrimoine de civilisation dont elles sont dépositaires...

Vous croyez que Mussolini va le leur dire et proposer une politique adéquate? Pas du tout! Sa mégalomanie italienne ne l'a pas quitté pour si peu! C'est encore à embêter ses voisins qu'il pense. C'est aux fascistes qu'il s'adresse. Il les oblige, et leur ordonne de faire des enfants : service commandé!

Et il ajoute : « Dans l'Italie unifiée, cultivée, disciplinée, il y a « place encore pour dix millions d'hommes et soixante millions d'Italiens feront sentir le poids de leur masse et de leur force dans l'histoire du monde! »

Faire sentir le poids de leur masse ou de leur force! Mais à qui et pourquoi? D'ailleurs, c'est un rêve éteint, cela; une vision disparue. Il faut que le Dictateur y renonce. Les Italiens sont lassés de mettre au monde des guerres qu'il se flatte de préparer à la suite et d'envoyer à la mort. On leur a trop longtemps dit et répété qu'ils sont trop nombreux, dans leur pays... Ils font de la place et « la chaudière ne s'éclatera pas »!

Emile LAPORTE.

PETITS MOTS D'ECRITS

DIX ANS APRÈS

Rien n'est plus intéressant qu'une assemblée d'anciens combattants des pays alliés. Des camarades se retrouvent que l'éloignement du temps et de l'espace avait séparés. De vieux souvenirs surgissent, tragiques ou même amusants. On a l'envie de savoir si le retour dans des pays si divers, la vie reprise parmi des traditions si différentes, les discussions qui se sont élevées parfois entre les peuples, n'ont pas mis quelque cendre sur la fraternité du front.

Rien n'est plus utile non plus que ces réunions où l'ancienne intimité de la guerre permet de se dire entre soi ce que l'on n'oserait pas peut-être écrire, reproches amicaux d'égoïsme national, lequel se dissipe très vite au souffle du passé.

Or, voici qu'une nouvelle « fédération » de combattants de différentes nations vient de naître : la « fédération interalliée des prisonniers de guerre évadés ». Elle va tenir sa première réunion et ce sera un spectacle bien reconfortant.

Tous les anciens prisonniers de guerre savent que l'ennemi s'efforçait, soit en établissant une promiscuité d'habitation, soit par une propagande habile, de diviser les captifs des divers pays. On logeait des Russes friteux avec des Britanniques acoutumés au grand air et des Français bruyants. « C'est pour que vous vous aimiez davantage », disait avec un gros rire tel *hauptmann* facétieux. Et l'on retrouverait sans peine des circulaires officielles recommandant ce mode de mixture afin que, grâce aux coups d'épingle quotidiens que se donnaient fatalement des hommes de tempéraments opposés, contraints à une promiscuité de cloître et de géolè, les prisonniers, à la longue, ne pussent plus se sentir.

Dire qu'il n'y eut pas quelques froissements serait exagéré. Mais il y en eut moins qu'on ne l'espérait de l'autre côté de la barricade.

Et très souvent, les prisonniers de guerre qui ne se résignaient pas à leur sort formaient des équipes interalliées bien curieuses pour s'enjurer.

Tel officier de la marine britannique était chargé, par exemple, d'attacher soigneusement les cordes ou les draps de lit roulés pour descendre le terrasser du sous-marin. Russe était le terrasser du sous-marin qui, l'un creusait, tel Français agile grimpaux aux barreaux pour les scier. Ainsi s'établissait le rôle de cha-

Informations

A la Commission des finances

M. Poincaré a été entendu par la Commission des Finances de la Chambre, présidée par M. Malvy, sur le budget de 1929.

M. Poincaré a déclaré qu'il engagerait la responsabilité du Gouvernement sur ces deux points : respect de l'équilibre du budget et vote de ce budget avant le 31 décembre 1928.

L'accord franco-anglais

À la suite des échanges de vues qui viennent d'avoir lieu entre Londres et Paris, les gouvernements anglais et français sont maintenant d'accord en vue de la publication simultanée des documents relatifs au compromis naval franco-britannique.

Le Conseil des ministres anglais ne se réunissant pas avant le 10 octobre, époque probable du retour à Londres de M. Baldwin, qui est actuellement à Phéto du roi à Balmoral, la publication n'interviendra pas avant cette date.

Le plan rhénan

Le chancelier allemand Muller a présenté à la Commission des Affaires extérieures un long rapport sur les débats de Genève au sujet de l'évacuation de la Rhénanie.

« En somme, le résultat de ces conversations constitue un progrès. » La discussion qui a suivi son exposé, et à laquelle ont pris part de nombreux députés, entre autres le Comte Westarp, s'est prolongée si longtemps que la suite a dû être ajournée.

M. Muller a déclaré que le Reich adresserait prochainement une note aux pays alliés.

La dictature espagnole

Le général Primo de Rivera a lancé mercredi un long manifeste. Il y confirme que le régime actuel est décidé à donner à l'Union patriotique la mission de mener la vie nationale dans tous les aspects indispensables à l'œuvre du gouvernement.

Puis le général trace le programme d'une deuxième période de cinq ans du nouveau régime.

L'Assemblée nationale va se consacrer à la composition du budget 1929-1930 toujours dans le but d'arriver à des excédents de recettes sur les dépenses.

A la frontière grecque

Des bandits bulgares ont fait une nouvelle incursion sur la frontière grecque. Deux soldats ont été blessés en repoussant les bandits.

Le gouvernement grec a pris des mesures énergiques afin d'empêcher toute nouvelle incursion.

Contre le roi Zogou 1^{er}

Selon des nouvelles de source sérieuse le Gouvernement turc refuserait de reconnaître le nouveau royaume albanais.

Par contre, on annonce que le Gouvernement tchéco-slovaque a reconnu le nouveau régime albanais.

Après Carol, Nicolas

Le « Pesti Naplo » annonce que le prince Nicolas (membre du conseil de régence et tuteur du roi Michail), suivant l'exemple de son frère Carol, a quitté depuis quelque temps la Roumanie, en compagnie d'une jeune aristocrate, il habiterait à Paris, dans la villa de son frère. Un courrier a été envoyé à Paris, porteur de lettres du Conseil de régence et de la reine-mère. Celle-ci prie son fils de retourner en Roumanie et de se souvenir qu'il est le tuteur du roi. Jusqu'ici le prince n'a pas répondu.

Complots en Russie

Les « Izvestia », le journal gouvernemental, annoncent qu'une organisation de mécontents, appelée « Les fils de la Russie » et dirigée par des étudiants de l'Institut d'Agriculture de Kouban, se proposait depuis quelque temps de renverser le gouvernement soviétique.

Ne se contentant pas de distribuer des brochures de propagande, cette organisation avait récemment décidé de travailler à la dynamite; un plan de destruction des ponts de chemins de fer et des centres de communication les plus importants du Kouban avait même été mis sur pied.

Les Soviétiques ont fait opérer des arrestations en masse.

La famine aux Indes

Le fléau de la famine, qui a périodiquement sévi dans ces contrées, était plus terrible que jamais. Mais l'année était commune. Cette année commune, on la retrouvera à la première assemblée de la fédération interalliée des prisonniers de guerre. Il y aura les représentants des nations alliées dont les noms sont les plus chers dans la mémoire des anciens combattants.

On sera en famille. Ainsi les nations elles-mêmes qui furent captives, mais dont l'âme restait libre et que la victoire commune a délivrées, seront présentes à cette réunion pittoresque mais profondément émouvante. [Du Temps].

quement dévasté l'Inde de temps immémorial, menace une fois de plus de vastes régions. La cause, comme toujours, est le manque de « la mousson pluvieuse » qui arrive habituellement vers le milieu du mois de juin et est accompagnée de pluies torrentielles qui fertilisent les plaines après des mois de sécheresse.

Cette année, la sécheresse a réduit à l'aridité les provinces du Bengale, de Bihar et Orissa, de Bombay, de Burmah et les provinces centrales de Madras et du Punjab, habitées par plus de 100 millions d'habitants.

Le 1^{er} novembre, le 14^e régiment de chasseurs à cheval deviendra le 1^{er} régiment de hussards.

Mlle Orange, qui accomplit un raid à cheval, est arrivée à Bruxelles d'où elle repartira pour Paris après avoir parcouru 6.300 kilomètres à cheval.

Sur le refus des ouvriers grévistes de reprendre le travail, les chantiers navals de Kiel licencient 50.000 ouvriers.

Mme Cohen, appartenant à une riche famille israélite, est décédée à Tétouan, à l'âge de 110 ans.

Mercredi, dans les appartements du Président de la République, à Varsovie, a eu lieu une réception en l'honneur de Mme Curie.

Dimanche et lundi, une cérémonie aura lieu à Belgrade en l'honneur des armées alliées du front de Salonique. Le maréchal Franchet d'Espèrey représentera la France.

Lors du Conseil des Ministres où il déblaya les amis de M. Laurent-Eynac annonçaient que celui-ci démissionnerait s'il n'avait pas satisfaction.

Je ne veux pas, avait dit le ministre de l'Air, capoter en décollant. Mardi tout était arrangé.

Et un ancien sous-secrétaire — at conclut en disant : — Il a décollé en capotant.

Un peu de « chiqué ».

Les Allemands aiment à se donner des airs d'hommes d'affaires. Ils cultivent le type du « businessman yankee ».

Il n'est pas jusqu'au maréchal Hindenburg qui ne cède à cette manie. Ses audiences sont minutées.

Avant que le visiteur n'ait ouvert la bouche, le président de la République du Reich dit :

Monsieur, je vous accorde sept minutes. Je viens d'en accorder quatre à un ambassadeur; et après vous j'en accorderai cinq à un ministre. Je suis l'homme à la fois le plus occupé et le plus réglé de la terre. Commencez, je vous écoute.

En réalité, le Président est fort peu occupé, mais son Protocole exige qu'il ait l'air affairé.

On ajoute que son âme damnée, le conseiller Meissner ajoute : — Et puis, comme cela, il n'a pas le temps de promettre.

Délicatesse charmante.

Dans la plus stricte intimité ont eu lieu les obsèques de Mlle Louise Read, qui fut la consolatrice et l'égérie de Barbey d'Aurevilly. Elle avait pour son grand homme, dont elle connaissait les travers, des attentions touchantes.

Lorsque son auteur descendait de chez elle, pour regagner son « tourne-bride de sous-lieutenant », il trouvait à la porte un sapin dont le cocher le saluait d'un grand coup de chapeau et d'un « Bonjour, M. Barbey d'Aurevilly ».

Et lorsque, arrivé à son domicile, le voyageur lui demandait avec son emphase habituelle : « Combien vous dois-je? » l'automédon, réglé et stylé d'avance, répondait :

Rien, M. Barbey d'Aurevilly, j'ai eu l'honneur de vous conduire. Et le grand enfant rentrait chez lui en bombant le torse, mais tout de même attendri, car il n'était dupe qu'à demi.

Un raisonnement.

Alexandre Dumas, père, avait à son service un nègre qu'il logeait, habillait, nourrissait, mais qu'il ne payait pas. Le nègre ne s'en plaignait pas. Cependant, des camarades se moquèrent de lui : « Tu es stupide; tu es en France, tu es libre, tu es comme nous; tu dois te faire payer et réclamer tes gages depuis le temps où tu es entré à son service. Il te les doit; il sera obligé de payer. » Le nègre, d'un ton stylé de la sorte, alla trouver son maître : « Moussi, moi vouloir des gages; moi servir moussi depuis six ans; moi pas vouloir servir pour rien. » Alexandre Dumas le toisant dédaigneusement : — « Imbécile que tu es, lui cria-t-il, quand je reçois une lettre, est-ce que je paye? » — Non moussi. — Pourquoi? Parce qu'elle est affran-

A PETITES JOURNÉES...

Frontenac

Très sinueux dans son cours supérieur, le Lot entoure Capdenac d'une boucle à peu près fermée. Il abandonne ensuite un moment ses jeux fantasques. Il les reprendra un peu avant Monbrun pour ne guère les cesser qu'en pénétrant dans l'Agecais. De La Madeleine près de Figeac à Saint-Affre de Toirac, il interromp le cycle de ses contorsions pour décrire seulement de longues et molles courbes dans la plaine Quercynoise, au pied des contreforts du Rouergue.

La contrée qu'il traverse ainsi, d'une allure pour un temps assagie, revêt un aspect particulier. Elle n'a plus la majesté farouche des défilés de l'Est, elle n'a pas encore la rude splendeur des cingles de l'Ouest. Les restes de forteresses de Capdenac et de Montbrun semblent veiller à ses extrémités pour lui permettre, comme au large flot qui la baigne, de ne respirer que grâce souriante et douce sérénité.

Néanmoins, la hauteur des coteaux et la raideur de leurs pentes boisées gardent au paysage d'ici toute la noblesse des sites d'ailleurs. La traversée de ce bassin de transition entre deux séries de caprices du vieil Olt, repose le voyageur. Elle le charme aussi par son contraste avec la rudesse des passages d'amont et d'aval.

Et que de choses captivantes! Le découvrir pour peu qu'il ne se borne pas à s'encaquer dans son wagon ou à river ses mains sur le volant de son auto. Ce petit pays mérite qu'on s'y arrête, qu'on y flâne, qu'on étudie à loisir ses vieilles pierres, qu'on boive à ses fontaines, et qu'on goûte la fraîcheur de ses ombrages et l'harmonie de ses horizons...

Le premier bourg rencontré est celui de Frontenac. Pour animer le creux d'un vallon, il y éparille ses maisons entre prés et vignes. Une église courte et massive s'y enveloppe tout entière dans l'ombre de son gros clocher. On l'a défigurée en la réparant. Un plafond carré couvre la nef. Mais par la triple baie d'arcs mutilés, on aperçoit encore, de biais dans le cheeur, d'aplomb dans les chapelles, la noble et simple ordonnance des voûtes anciennes. Pour aborder le seuil de ce sanctuaire campagnard, on marche sur des cerueils légèrement bombés dont les pas des fidèles ont usé les couvercles de pierre. Et l'on se rappelle qu'ici même, dans les ruines d'un temple gallo-romain, on a découvert, avec des médailles d'empereurs, des sarcophages nombreux. Le grès qui se mêle au calcaire sous la roccaille des pechs d'alentour offre aux tailleurs de pierre d'autrefois de quoi travailler aisément, artistement et durablement. Les maisons du village elles-mêmes ornent leurs angles de pierre friable en apparence mais que le temps durcit, patine et embellit.

Un ruisseau gazonné dans la combe. Il va porter au Lot le tribut des nombreuses sources qui sourdent un peu partout des chenaies prochaines. L'une de ces résurgences, — celle du Mas de Pompét dont l'eau alimente un autre ruisseau, — passe dans le pays pour une vraie Jouvence. Comme la fontaine minérale de Toirac, sa voisine, elle attire vers elle les malades de la contrée et accomplit d'aussi bonnes cures que ses sœurs plus tapageuses d'ailleurs...

Du bourg, un chemin grimpe dans les coteaux. Il frôle d'abord une résidence du XVIII^e siècle dont les façades élégantes se cachent sous les arbres d'un parc et de jardins touffus. Puis, de ressaut en ressaut, il va rendre

visite à des hameaux superposés. Chacun de ces mas a des allures de castel. Les maisons d'ici se parent, en effet, de pignons aigus et de tourelles qui sont des colombiers. D'autres édicules, souvent couverts d'un dôme de pierres plates sommé d'un épi, se dressent dans les champs voisins. De l'un ou l'autre de ces refuges, tombe sans cesse dans les chaumes l'avalanche froufroutante des ailes mordorées. On respecte encore en ces parages les gracieux oiseaux dont nos pères avaient le culte, alors qu'ailleurs ils essuient les salves des chasseurs fatigués de poursuivre en vain les perdreaux. N'ai-je pas vu, tout à l'heure, sur chaque lame des abatsons du clocher, une roucoulante brochette de pigeons en stréte.

Fertiles et bien exposées, les collines de Frontenac donnent un vin de choix. Elles offrent, par surcroît, des vues admirables. L'avancée du Mas de Lata réserve au visiteur la plus complète. De ses terrasses, la vallée tout entière et la longue succession des coteaux de la rive gauche se montrent dans toute leur gracieuse et imposante beauté. A la marge des champs de tabac et des prairies, le Lot étale sous les peupliers en quenouille sa large nappe glauque que le moindre souffle de vent, le plus mince rais de soleil glace d'une moire d'argent ou égratigne d'une vive brisure.

Sur l'autre bord, le Rouergue échelonne une longue suite de bastions naturels. Ces montagnettes revêtent toutes la même forme et s'habillent de forêts pareillement touffues. Le Quercynois peut envier à ses voisins d'en face la luxuriante parure de ces fourrés et de ces futaies, s'il est moins jaloux des hardes de sangliers qui cachent leurs hauges sous ces ombrages. Dans les courtoines de ce rempart de monts et de bois, des villages s'abritent. Le plus pittoresque est celui de Balaguier. D'un mamelon encombré de noyers et dominé par un manoir rébarbatif, il laisse tomber ses maisons dans un ravin où son église sourit paisiblement à cette dégringolade, quand un peu de lumière parvient à égarer ses murs. A ces coteaux qui regardent le Nord, le soleil accorde parcimonieusement ses caresses. Mais la rivière miroitante et les pechs de l'autre bord vibrants de rayons leur envoient des faisceaux de reflets et des bouffées de chaleur bien quercynois.

A une demi-lieue de Frontenac, Saint-Pierre-Toirac campe sur un escarpement pris d'assaut par des vergers et des vignes, la plus étonnante de Rudelle des églises fortifiées du Lot. Quelques centaines de mètres plus loin, Laroque-Toirac semble vouloir lancer dans une combe la bizarre merveille du vieux château des Cardaillac et sa tour à sept étages.

Ce coin du Quercy a de quoi enchâter l'archéologue comme le promeneur désintéressé. L'un et l'autre y feront des rencontres dont ils se souviendront, par exemple celle d'un moulin du XV^e siècle fort délabré et décoiffé à demi, dominé par son étang, presque enfoui sous une végétation indisciplinée, mais qui ouvre sur le chemin des prés une porte au linéaire toujours orné d'un écusson que deux griffons soutiennent. Morceau de choix comme matière et comme facture dans un décor délicieux!

Eugène GRANGÉ.

chie. Eh bien! toi aussi, tu es affranchi, n'est-ce pas? Alors, pourquoi veux-tu que je te paye? »

Et, haussant les épaules, il se remit à son travail. Ahuri par ce raisonnement, le nègre se garda d'insister.

Les sourires qui rient.

Miss Margaret Beavan, qui, depuis près d'un an, remplit les fonctions de maire de la ville de Liverpool, est particulièrement contrariée d'avoir par les nécessités de sa charge à prodiguer tant de sourires. Donner des poignées de mains n'est encore pas une épreuve excessive pour elle. Mais la maîtresse commence à s'apercevoir que sourdre sans arrêt aux milliers de visiteurs que

ses fonctions la forcent à recevoir, provoquent, au coins de sa bouche, des rides qui s'accroissent! Elle a dû se livrer récemment à un traitement spécial de massages sur les joues.

Expliquant cette triste nécessité où elle s'est trouvée de recourir à des praticiens de la beauté féminine, Miss Beavan a déclaré :

« J'ai reçu à l'hôtel de ville, en réceptions officielles, plus de 30.000 personnes. J'ai guidé des centaines de groupes à travers les salles historiques de la municipalité. J'avais quelquefois jusqu'à 13 rendez-vous par jour. Et je n'ai pas eu un week-end pour me reposer! »

Voilà bien un gros argument en faveur des antiféministes!

LE LISIARD.

Chronique Electorale

ELECTIONS CANTONALES DU 14 OCTOBRE 1928

Les Conseils Généraux et les Conseils d'Arrondissement sont renouvelables par moitié tous les trois ans. Le roulement est établi de telle sorte que dans chaque canton le conseiller général et le conseiller d'arrondissement ne soient pas rééligibles en même temps. Le canton qui vote cette fois pour élire son représentant à l'Assemblée départementale votera dans trois ans pour élire son mandataire à l'Assemblée d'arrondissement.

C'est le 14 octobre que doit avoir lieu le premier tour de scrutin. Bien que la date de l'élection soit proche, toutes les positions ne sont pas prises. Il y a encore dans certains cantons de l'incertitude et du doute. Nous fournissons pour chacun d'eux des renseignements détaillés et circonstanciés.

En attendant, et comme la campagne sera courte, il importe de réagir tout de suite contre la tendance du public à tenir pour peu importants les élections cantonales.

Bah ! pense-t-on, des représentants cantonaux ! Attention ! Ils sont l'armature du régime politique et administratif. Le rôle des Conseils Généraux est d'une importance qui va toujours grandissant. Et il est d'un intérêt évident que les électeurs y soient bien représentés : par des hommes dont les capacités sont incontestables et les sentiments politiques bien connus.

Car l'influence politique des Assemblées départementales ne peut être mise en doute. Il suffirait pour s'en convaincre de constater les efforts des adversaires de la démocratie en vue d'y progresser ou de s'y maintenir. C'est, par conséquent, une élémentaire précaution aux républicains de n'y déléguer que des républicains sûrs et éprouvés, des hommes acquis par raison et attachés par le cœur aux idées de progrès et de démocratie.

Ces observations d'ensemble s'appliquent à tous les cantons en général. Quant aux observations spéciales à chacun d'eux, nous ne manquerons pas de les présenter au cours de la campagne qui commence.

Voici, dès maintenant, comment se présente la situation là où les candidatures se sont déjà affirmées.

CONSEIL GÉNÉRAL

Canton de Cahors-Nord

Le Conseiller général sortant est M. Tassart, premier adjoint au Maire de Cahors.

Il eût mérité de n'avoir point de concurrents, au moins du côté républicain. Par sa valeur personnelle que nul ne conteste, par le dévouement à un mandat qu'il a brillamment rempli, par sa fidélité à tenir ses engagements, par l'autorité qu'il a su acquérir au sein de l'Assemblée départementale, M. Tassart se présente avec des titres qui devraient lui valoir d'être réélu sans opposition.

Deux candidats, pourtant, se présentent contre lui. Il y a d'abord M. Miquel qui pose sa candidature avec l'étiquette du « cartel des gauches » et, ensuite M. Teyssonières dont on ignore encore quel sera le programme administratif et politique.

Ces deux candidatures ne mettent pas en danger celle de M. Tassart. Les électeurs du canton-nord le rééliront à une grosse majorité. Dans notre prochain numéro, nous publierons le texte de la profession de foi que M. Tassart adresse à ses mandataires et dans laquelle il leur fournit sur le mandat qu'il a si exactement rempli des explications irréfutables et des justifications détaillées.

Il nous suffira de la commenter pour faire apparaître avec évidence que le devoir et l'intérêt du canton sont d'accord pour engager les électeurs à lui continuer une confiance qu'il a si bien méritée.

Canton de Cahors-Sud

Dans le canton-sud, la situation est simple. M. Gayet, conseiller sortant, se représente sans concurrent.

Voici le texte de la profession de foi qu'il adresse aux électeurs.

Mes chers Concitoyens,

Le 14 octobre prochain, vous avez à élire votre représentant au Conseil Général.

Je viens vous demander de me renouveler la confiance que vous m'avez témoignée il y a six ans.

Je me présente devant vous avec l'espoir que chacun reconnaîtra loyalement que je me suis acquitté de mon mandat avec dévouement, et en tout cas avec le souci constant de faire prévaloir les intérêts légitimes qui m'étaient confiés.

Si mon action s'est poursuivie sans bruit, du moins elle s'est exercée avec continuité et j'ai la satisfaction de pouvoir dire que le Canton Sud de Cahors a bénéficié pour une juste part de toutes les améliorations que l'Etat et le Département ont apportées ces dernières années dans la vie des Communes rurales.

Permettez-moi de vous rappeler que depuis six ans dans notre Canton le réseau vicinal a été agrandi. Les communications entre Cahors et les Communes ont été améliorées par l'extension du réseau téléphonique et par la création d'un service de poste Omnibus rurale établissant une liaison permanente entre le chef-lieu et les agglomérations rurales et cela pour le plus grand bien des populations desservies et pour le plus grand avantage du commerce cadurcien.

Il reste beaucoup à faire et notamment à compléter le réseau téléphonique encore inachevé et à amener l'électricité dans toutes les communes du canton. C'est à ces réalisations immédiates que je consacrerai tout mon effort dans l'avenir si vous me faites l'honneur de me conserver votre confiance.

Mais le Conseiller Général, gérant des intérêts départementaux, est aussi homme politique et doit, à ce titre, rendre des comptes pour le passé, prendre des engagements pour l'avenir.

Mépris depuis plus de vingt ans aux luttes politiques, ma première déclaration sera pour vous convier à jeter un regard sur mon passé.

Malgré certaines exclusives injustifiées, il a été fait uniquement de dévouements aux institutions républicaines. Ce n'est pas aujourd'hui que je songerais à le renier. Mais je tiens à préciser que l'idéal républicain que j'ai toujours défendu et que je défendrai toujours est celui qui se montre respectueux de toutes les libertés quand elles s'exercent dans la légalité.

Qu'il est particulièrement respectueux de la propriété individuelle.

Je suis de ceux qui pensent qu'elle trouve satisfaction dans le travail et l'économie.

Mais être le défenseur de la propriété comporte l'obligation de favoriser ceux qui par leur effort aspirent à la propriété. Et, à ce titre, je suis partisan de toutes les lois de progrès social.

Je m'efforcerais en particulier, d'aider à la création d'une Société de Crédit Immobilier qui assurerait au travailleur de la ville une habitation confortable pour lui et les siens et qui donnerait aux propriétaires ruraux toutes facilités pour améliorer leurs modestes installations agricoles.

Je suis adversaire de la lutte des classes et au contraire partisan de la collaboration des classes.

C'est par cette collaboration loyale que la paix sociale continuera à exercer ses bienfaits sur notre pays.

C'est dans l'institution de nos lois démocratiques et par le libre jeu du suffrage universel que la Société actuelle en évoluant vers toujours plus de justice assurera sa sauvegarde et sa continuité.

Telles sont brièvement évoquées quelques questions sur lesquelles j'avais à m'expliquer devant vous.

Vous direz dimanche, que nous sommes bien en communauté d'idées. Vous aurez à cœur de sanctionner par vos suffrages la confiance mutuelle qui s'est établie entre nous depuis six ans et d'ajouter ainsi un nouveau lien à l'amitié qui m'unait à la plupart d'entre vous. J'attends sans crainte votre verdict.

Urban GAYET, Vice-Président de la Chambre de Commerce, Chevalier de la Légion d'honneur, Conseiller Général sortant.

Comme le constate M. Gayet lui-même, il n'est pas douteux qu'il est en « communauté d'idées » avec ses électeurs.

Son programme politique répond à leurs sentiments. Les réalisations pratiques et les améliorations importantes dont le canton a bénéficié prouvent qu'il a été l'utile défenseur de ses intérêts matériels.

Dans ces conditions, le renouvellement de son mandat n'est qu'une formalité qui s'accomplira sans difficulté dimanche prochain.

Canton de Puy-l'Evêque

M. le D^r J. Rouma, conseiller sortant, adresse aux électeurs la profession de foi que voici :

Mes chers Concitoyens,

Depuis plus de vingt ans, j'ai le grand honneur de représenter le canton de Puy-l'Evêque dans nos Assemblées départementales. Conscient d'avoir toujours fait mon devoir, d'avoir rempli mon mandat avec énergie et dévouement, je viens à nouveau solliciter vos suffrages.

Il m'est absolument impossible dans ce programme d'envisager tous les problèmes qui se posent au cours de la prochaine période de six ans, ce programme pouvant se modifier suivant les besoins de notre canton.

Mon passé de soins attentifs et de luttés que vous connaissez, pour la prospérité du canton, vous est un sûr garant de l'avenir.

Je suis, comme j'ai toujours été, un républicain sincère épris de Justice et de Liberté. Je ne suis pas un sectaire, j'aime à rester dans le domaine des choses pratiques, je n'ai jamais eu aucun goût pour les utopies. Aucune des grandes réformes réclamées par les partis de gauche ne m'effraient, toutes trouveront en moi un adhérent convaincu à la seule condition que leur accomplissement ait lieu dans l'ordre et la légalité.

Né à Puy-l'Evêque, vivant depuis plus de trente ans au milieu de vous et parcourant les communes du canton tous les jours pour apporter mes soins à ma clientèle, je puis mieux que quiconque me rendre compte de vos besoins et y apporter remède dans les limites de mon pouvoir.

Mes actes personnels ont toujours été dictés par le sentiment de l'honneur.

La confiance que me témoignent depuis plus de vingt-cinq ans, ma commune natale, l'estime et l'affection de mes clients, de mes collègues et de mes confrères sont pour moi la preuve de ce que j'ai avancé.

Electeurs,

J'ai été, dans ce programme, très sobre de promesses, partageant l'avis qu'on doit faire beaucoup et promettre peu.

Votez dimanche, et vous m'avez donné votre confiance à celui qui vous a été et qui vous sera toujours très dévoué.

Vote le canton de Puy-l'Evêque, Vive la République.

Docteur J. ROUMA, Républicain de Gauche, Propriétaire, Maire de Puy-l'Evêque, Conseiller Général sortant.

M. le docteur J. Rouma aura deux concurrents. Nous n'avons rien à dire contre leurs personnalités. Mais nous exprimons le sentiment de la grande majorité en affirmant que rien ne justifie leurs candidatures.

En proposant aux électeurs de voter contre M. Rouma, ils leur demandent de commettre un acte d'ingratitude.

En leur demandant de retirer à celui-ci un mandat qu'il remplit depuis plus de 20 ans avec fidélité, avec dévouement et avec succès, ils leur proposent un acte contraire autant à leurs sentiments personnels qu'aux intérêts généraux de leur canton.

Le docteur J. Rouma a bien raison d'invoquer son passé pour garantir l'avenir.

Quelle meilleure assurance peut-on apporter à des mandataires que de leur dire : vous savez ce que j'ai fait, jugez-moi sur mes actes !

Il n'est pas un argument qui vaille celui-là !

La question étant ainsi posée, la réponse n'est pas douteuse. Les électeurs du canton de Puy-l'Evêque continueront leur confiance au docteur J. Rouma qui n'a cessé de la mériter et qui sera réélu à une grande majorité.

Précieux conseil de santé

Pendant la période des chaleurs, l'organisme est souvent déprimé, on manque d'appétit, on assimile mal, on est faible. Pour que cesse rapidement cet état de moindre résistance, il faut faire une cure d'Hényl, Super-Reconstituant.

L'Hényl fortifie la cellule nerveuse, régénère la fonction glandulaire, relève instantanément l'appétit et favorise la digestion. En quinze jours, moins peut-être, l'Hényl vous ramènera complètement. Mais exigez bien l'Hényl et n'acceptez pas autre chose : vous n'obtiendrez pas les mêmes résultats.

50 à 60 gouttes avant chaque repas ou un flacon d'Hényl dans un litre de bon vin. (Un verre à madère avant chaque repas.)

Toutes pharmacies : le flacon : 8,95. Les 3 fl. (cure complète) : 26,85. La boîte de 60 comprimés 15 fr. Envoyez fiche mandat. Ph^o du Soleil, 75, Bd de Strasbourg, PARIS.

CAHORS

L'extrême abondance des matières nous oblige à renvoyer à un prochain numéro un certain nombre de correspondances et de communications. Nous prions nos correspondants de nous en excuser.

LES AMIS DES ARTS

Concert du 10 octobre 1928

Nous rappelons à nos nombreux et fidèles lecteurs, que la Société des Amis des Arts, de Cahors, ouvrira sa 4^e saison, le mercredi 10 octobre, avec le concours de M. André Huvelin, violoncelliste et de Mme André Huvelin, pianiste.

M. André Huvelin est un élève du regretté maître Hekking, avec lequel il a travaillé pendant plusieurs années. Cet artiste possède un beau talent dont la caractéristique paraît être le charme et l'émotion qu'il communique à son auditoire.

Il a débuté brillamment dans la carrière de virtuose, en 1924, par un concert à Paris, et sa tournée en province, avec le célèbre pianiste russe Orloff. Depuis, il a parcouru une partie de la France, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Italie, partout accueilli très chaleureusement.

Son récital du 10 janvier 1928, et un concert en sonates, avec Marie Pauthès, le 19 mai dernier, lui ont valu le plus vif succès auprès du public et de toute la presse parisienne.

Mme André Huvelin, qui possède une grande science du clavier, sait tirer de son instrument toutes les richesses désirables : brillante exécutante, elle est aussi la digne accompagnatrice de son partenaire.

Il semble, en attendant ces 2 exécutants, qu'ils ne forment qu'un seul instrument à tonalités multiples, obéissant au doigté merveilleux d'un virtuose.

Le programme dont nous avons publié la composition, nous fait à nouveau présager une soirée dont les auditeurs conserveront le plus agréable des souvenirs.

Le Cirque PÉRIÉ

sera de passage le LUNDI 8 OCTOBRE A CAHORS Soirée à 20 h. 30

La Fête des Vendanges

Nous rappelons que, dimanche et lundi, aura lieu la « Fête des vendanges » à Regourd.

Si le temps le permet, cette fête offrira un vrai succès. Fête des vendanges, fête du vin nouveau : voilà de quoi attirer à Regourd une foule de visiteurs.

Accident M. Marqués, ouvrier mineur à Cahors, en chargeant une suspension de tender sur le diable ressentit une vive douleur au poignet gauche.

Il dut interrompre son travail, car il fut constaté qu'il avait une entorse du poignet gauche.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 31 septembre au 6 octobre 1928

Mariages
Roubert Claude, rue Wilson.
Sanchez Michel, placé de la Merc, 3.
Malaret Claude, rue Foch, 7.
Marre Jeanne, avenue du Nord.
Lescalle Jeanne, rue Wilson.
Ortalo Thérèse, rue Wilson.
Bergon Michel, rue Wilson.
Besse Geneviève, rue Victor-Hugo, 5.

Naissances
Estanol Jean, tourneur et Bosc Madeleine, s. p.
Girma Gaston, garçon d'Hôtel et Elise Anglade, robeuse.

Décès
Bailly Ernest, ancien employé au gaz, 75 ans, rue de Fougilac, 7.
Bertrand Jean, professeur adjoint au Lycée, 62 ans, rue du Pot-Trinquat.
Vaysse, épouse Malique, s. p., 59 ans, Regourd.
Belard Taupial, veuve Gallard, s. p., 79 ans, Quai de Regourd, 4.

SERVICE DES PHARMACIES
Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 7 octobre 1928 par la

Pharmacie PALAME
Boulevard Gambetta

Le Banquet du Calel

Présidé par André Lamandé

Le Banquet du Calel, ce quatorze Septembre fut en tous points parfait. Plus de soixante membres Masculins, féminins s'y trouvèrent réunis. Pour savourer des mets et des vins exquis. La chère fut soignée, excellente, copieuse. Et si Léon, Bédouin, qui est un excellent gazonneur. Un mot ce fut bien, ce fut net, ce fut franc. Puis, mon Dieu ! pas trop cher au taux où on nous servit table. Seul des très nombreux plats qu'on nous servit table, Je ne reconnus pas un mets très délectable. C'était sans aucun doute un de ces plats nouveaux décorés d'un beau nom. On aurait dit Duvent. A l'heure du Champagne, il nous vint des messages Des absents : de Calé, et de Léon Lafage. Ce dernier se disait de travail débordé. Cela doit être vrai puisqu'il nous l'a montré. L'on fit des Calenbours, l'autre dit des histoires. L'esprit coulait à flots et surtout après boire : Et si, quel qu'un à court quelquefois se trouvait Il s'en sortait toujours et comme il le Poney. Un faïble du Lot, de Castelnaud, je pense. Récita en patois avec bien d'éloquence La fable du Corbeau et du Renard, qui plut : Il fut très applaudi, cela fit un bon effet. On a moment du café et des liqueurs fameuses ! On n'apercevait pas de figure Malicieuse Les propos devenaient de plus en plus légers. Les pommettes prenaient de petits tons. Bonget Le Quercy fut chanté en vers français, en prose. Il se dit la ma foi, de très, très belles choses. Car si notre Pays, de tout et mal tout. Pour nous, Lololo, il est très grand quelque Petit. Qui décora partout notre très vicieux Terre. Du paysan l'on parla, qui quoique débrouillard Ne s'enrichit jamais. Ah ! l'on n'est pas Richard De Causse à Figeac du Lot à la Broque. Et si vous le Boyer d'Agén jusqu'à la Broque Le paysan Quercinois, les pieds sur les cheneaux, L'herbe, content du peu qu'il a, le Grand, Se contentant du l'un, bien maigre Lucote Que donne le Calel ou la lampe à pétrole. Dans l'entrecôte content travail réunit, Vous enverriez son sort, citadins mes amis... Je finis sur ces mots ne voulant pas qu'on grogne, Que n'importe après tout est mal le Bergongne. Tant pis si quel qu'un dit en lisant cet écrit, Mon Dieu, cet Armand Lagaspie son esprit.

Armand LAGASPIE

Les Sports

AVIRON CADURCIEN

Club athlétique Périgourdin (Réserves) contre Aviron Cadurcien (I).

Vraiment on fait bien les choses à l'Aviron.

Pour son match d'ouverture, notre club d'été nous présente l'excellente équipe réserve du Club Athlétique Périgourdin.

Aujourd'hui, on sait ce qu'il faut attendre par équipe réserve. Depuis la loi de deux ans — c'est le dixième année qu'elle entre en vigueur — les joueurs de 1^{re} série, qui ont changé de club, sont obligés d'attendre deux ans avant de pouvoir pratiquer en 1^{re} équipe.

C'est pourquoi les équipes de réserves des grands clubs sont souvent d'une valeur très proche de celle des équipes premières, et comptent toutes d'excellents joueurs dans leurs rangs.

C'est en particulier le cas du Club Athlétique Périgourdin, qui nous envoie 15 joueurs dont la plupart viennent de grands clubs de première série.

Parmi eux nous relevons les noms de : Jeandot d'Arcahon ; Goudoux, de la Section Burdigalienne ; Marty, du T. O. E. C., et une troisième ligne digne de l'équipe première : Peyronny, équipier 1^{er} du C. O. P. Q. ; Signier, équipier 1^{er} du S. C. U. F. et enfin Duvert, du Boucaud-Stade, un des meilleurs avants de la Côte Basque.

A cette redoutable équipe, l'Aviron Cadurcien opposera celle qui fit si bonne figure dimanche devant les Champions carmausins. Elle sera même renforcée par la rentrée de quelques retardataires.

C'est donc à un vrai gala sportif que l'Aviron convie les amateurs de Rugby.

Nous espérons qu'ils viendront nombreux applaudir au beau jeu des deux équipes et sauront ainsi reconnaître les efforts des dirigeants de l'Aviron.

C'est à M. Favarel qu'a été confié l'arbitrage de cette partie, dont le coup d'envoi sera sifflé à 15 heures.

ROYAL PALACE

Présentera le 6 et 7 Oct. Dim. mat. et soir. Un beau film Italien avec Luciano Albertini dans LA MINUTE TRAGIQUE grande comédie dramatique en 5 parties Documentaire et plein air Comique en 2 parties.

Prochainement : MARTYR, grand film français d'après le célèbre roman d'Adolphe d'Ennery.

CIRQUE PÉRIÉ

C'est le lundi 8 octobre que le plus grand cirque du monde sera de passage dans notre ville. A cette occasion, des services spéciaux d'autobus et camions automobiles seront organisés dans toutes les localités environnantes. Faites-vous inscrire et reprenez vos places chez les propriétaires d'autobus ou de camions qui assurent ce service, afin d'assister au merveilleux spectacle du Roi des Cirques.

VIEILLE MARQUE DE CHOCOLATS

très implantée recherche pour le Lot REPRÉSENTANT ACTIF visitant la clientèle de BON DÉTAIL

Adressez demande à M. Emile TOURET, Agent Général, Poste restante, CAHORS.

Inutile de postuler si l'on ne possède d'une auto.

ANIS JEANNETTE

LIQUEUR FRANCISCANNE

ONDULATION

Indéfrisable GALLIA

SOYEZ BON POUR VOS PIEDS

MUSIQUE & INSTRUMENTS

Pianos neufs et occasions réparations, accords, échanges Phonographes depuis 480 fr. Disques depuis 12 fr.

COURS et LEÇONS J.-B. JEAN NOUVRIT - CAHORS

CHARRUE FONDEUR

M. SEILHAN, rue Bouquet, CAHORS

Cette équipe que les sportifs St-Céréens applaudiront pour la première fois nous arrive précédée d'une bonne renommée ; ils ont en effet tenu tête dimanche dernier au Sporting Club Tulliste, finaliste du Championnat, deuxième série du Limousin.

Notre équipe doit fournir une bonne partie et l'entraînement de cette semaine doit porter ses fruits.

Nous espérons que le public viendra en foule au terrain pour applaudir nos jeunes équipiers.

PALAIS DES FETES

SAMEDI 6 -- DIMANCHE 7 (Matinée et Soirée) Un Film Français MADEMOISELLE E. JOSETTE MA FEMME 7 parties

André CORNÉLIS

le chef-d'œuvre de Paul Bourget Interprété par Claude France, Malcolm Tod, etc...

1^{er} épisode 5 parties Magazine Documentaire Locataire proprio Comique ORCHESTRE

Les soirées commenceront à 8 h. 45 et les matinées à 2 h. 45.

ROYAL PALACE

Présentera le 6 et 7 Oct. Dim. mat. et soir. Un beau film Italien avec Luciano Albertini dans LA MINUTE TRAGIQUE grande comédie dramatique en 5 parties Documentaire et plein air Comique en 2 parties.

Prochainement : MARTYR, grand film français d'après le célèbre roman d'Adolphe d'Ennery.

CIRQUE PÉRIÉ

C'est le lundi 8 octobre que le plus grand cirque du monde sera de passage dans notre ville. A cette occasion, des services spéciaux d'autobus et camions automobiles seront organisés dans toutes les localités environnantes. Faites-vous inscrire et reprenez vos places chez les propriétaires d'autobus ou de camions qui assurent ce service, afin d'assister au merveilleux spectacle du Roi des Cirques.

VIEILLE MARQUE DE CHOCOLATS

très implantée recherche pour le Lot REPRÉSENTANT ACTIF visitant la clientèle de BON DÉTAIL

Adressez demande à M. Emile TOURET, Agent Général, Poste restante, CAHORS.

Inutile de postuler si l'on ne possède d'une auto.

ANIS JEANNETTE

LIQUEUR FRANCISCANNE

ONDULATION

Indéfrisable GALLIA

SOYEZ BON POUR VOS PIEDS

MUSIQUE & INSTRUMENTS

Pianos neufs et occasions réparations, accords, échanges Phonographes depuis 480 fr. Disques depuis 12 fr.

COURS et LEÇONS J.-B. JEAN NOUVRIT - CAHORS

CHARRUE FONDEUR

M. SEILHAN, rue Bouquet, CAHORS

L'Affaire CALMON

Vendredi sont venus devant le tribunal correctionnel les dix ou douze procès intentés par M. Calmon à plusieurs journaux et personnalités. Le Tribunal a renvoyé ses jugements à l'audience du vendredi 9 novembre.

La place et le temps nous manquent pour en parler aujourd'hui. Nous le ferons dans notre prochain numéro.

Exposition d'art

Très prochainement, les Cadurciens, amateurs d'œuvres d'art, auront la satisfaction de voir exposés chez M. Meyzenc, libraire, une série de tableaux, aquarelles dus aux jeunes compatriotes et excellent artiste, Charles Rouquet.

Cette exposition sera certainement visitée par tous les amateurs qui ont apprécié déjà le beau talent du jeune maître.

Honorariat

M. Derrupé, ancien notaire à Sauzet, est nommé notaire honoraire.

LA CULTURE DU TABAC en 1929

Nos lecteurs trouveront en 4^e page l'arrêté préfectoral relatif aux déclarations pour la Culture du Tabac en 1929.

Enquête de Commodo et Incommodo

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 29 septembre 1928, une enquête de trente jours, du 5 octobre au 4 novembre 1928, a été prescrite à la mairie de Cahors sur le projet présenté par MM. Desmarais Frères, Industriels, en vue d'installer dans cette localité, entre le Lot et l'abattoir, un dépôt d'hydrocarbures pouvant contenir jusqu'à 550.000 litres (cinq cents cinquante mille litres) de liquides de 1^{re} et 2^e catégories.

Les pièces relatives à cette information seront déposées à la mairie où chacun pourra en prendre communication, tous les jours ouvrables, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Contributions Indirectes

M. Dumont, receveur des Contributions indirectes à Gençay (Vienne), est nommé chef de poste à Figeac, en remplacement de M. Saves, décédé.

Les vendanges

Les vendanges ne sont pas complètement terminées dans notre région ; mais, à vrai dire, il n'y a que quelques retardataires.

Dans presque toutes les caves, le raisin bout, et, d'ici quelques jours, le vin nouveau pourra être dégusté. Si l'on en croit les connaisseurs, le vin sera fameux, cette année. Du reste, le parfum qui se dégage des caves, en ville, le prouve bien.

La récolte de 1928 a donné un vin de qualité supérieure, et, ce qui ne gâte rien, la quantité est très appréciable.

Il faut espérer que les caves d'antan vont se reconstituer et que le bon vin vieux de Cahors reparaitra dans quelques années sur les tables du Quercy.

M. Bénac remercia M. le Maire, ses amis et anciens élèves et leur dit combien il était touché de cette manifestation de sympathie.

Nous remercions à Mme et M. Bénac, les regrets que nous cause leur départ. Tous nos vœux les accompagnent dans leur nouveau poste.

Concots

Terrible orage. — Dans la nuit du 29 au 30 septembre, nous avons eu un orage aussi bizarre dans la façon dont il s'est produit, que terrible.

Vers les 3 heures du matin, ceux des habitants qui avaient le sommeil léger, étaient éveillés par un grondement sourd mais continu. On aurait dit une escaladerie d'avions en plein vol dans le lointain. Intrigué, je me lève afin d'essayer de me rendre compte. La pleine lune était encore sans voile et on y voyait presque comme en plein jour. Quelques gros nuages blanchâtres, quasi-immobiles, au centre de la calotte bleue, mais l'horizon en entier restait à découvert. Une pluie fine commença à tomber, sans vent et presque pas de tonnerre, quelques éclairs dont l'éclat était atténué par le clair de lune.

Je compris, tout de même, qu'il n'y avait pas là bruit de moteur; mais je me dis : C'est une forte averse qui s'entend en tombant dans les arbres, sur le feuillage, et qui passera encore à côté, car jusque-là, nous n'avions pas eu notre part de pluie, et je me recouchai sans songer à la possibilité de grêle.

A peine étais-je rentré dans mon lit, que je perçus un coup sec au volet de ma fenêtre comme si un bras vigoureux eût lancé une pierre. Ce choc, d'abord répété par petits intervalles, fut bientôt suivi d'une véritable avalanche de grêle, sans pluie, mais accompagnée d'une trombe d'eau. Le tout n'avait duré que douze minutes; mais combien ce temps parut long !

A ce moment-là, plus personne ne dormait; toutes les maisons étaient éclairées, et chacun s'empresait de sortir comme s'il y avait eu hâte de mesurer l'immensité du désastre.

Le sol était complètement recouvert de grêle d'une grosseur moyenne de la noix, et cette couche était d'autant plus uniforme que la maudite graine était tombée bien d'aplomb.

Résultat final : Destruction complète des tabacs, qui étaient encore sur pied, et que bien plus grosse perte sur le vendange, les deux seules récoltes qui avaient pu résister à la sécheresse.

Et la seule consolation qui restait au pauvre agriculteur c'était, la grêle fondue, d'aller ramasser les débris des raisins qui jonchaient le sol, ce qu'il était inutile de faire pour le tabac.

St-Martin-Laboulay

Les Vendanges. — Les vendanges sont terminées dans notre commune. Le travail s'est effectué dans de bonnes conditions. La récolte de ce qui existe est plus abondante que l'an dernier et tout fait prévoir une bonne qualité de vins. Tant mieux pour les propriétaires.

Orage. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 h. 1/2 du matin s'est déclenché un violent orage de grêle et de pluie. Plusieurs communes ont été atteintes par la grêle qui a endommagé certaines récoltes surtout le tabac et quelques vignes qui n'étaient pas encore vendangées.

Obsèques. — Mercredi ont eu lieu les obsèques de Mme Louise St-Martin, épouse de M. St-Martin Hippolyte, ancien mécanicien en retraite du P. O. Une nombreuse assistance de parents et d'amis accompagnait la défunte à sa dernière demeure.

En cette pénible circonstance nous prions toute sa famille d'agréer l'expression de nos bien sincères condoléances.

Bélaye

Rectification. — Dans une information parue mercredi dernier, le *Journal du Lot* a annoncé que M. P... a déposé une plainte pour actes de malveillance commis sur son automobile à Bélaye. Mais nous voudrions remettre un peu les choses au point.

M. P..., qui habite notre commune depuis moins d'un an, possède une auto. Le 29 avril dernier ayant laissé sa voiture dans la cour de M. Cler, adjoint au Maire de Bélaye, non suspect de vandalisme, il remarqua qu'un écrou était dévissé en partie... En juillet, il vit chez lui, à Latour, la roue de secours taillée (en réalité fendue) et ce n'est que fin septembre qu'il lança sa plainte à la gendarmerie. Pourquoi attendre si longtemps et comment constater les faits aujourd'hui ?

M. P... est jeune, s'il avait écouté les conseils de son mécanicien, M. L., il se serait resté tranquille. M. L. lui disait que la roue n'avait pas été taillée, mais fendue d'un peu; quant à l'écrou desserré, tous les automobilistes constatent des faits analogues surtout si la voiture est conduite par un débutant.

Bref, il n'y avait aucun motif de plainte et surtout aucune raison de faire passer Bélaye — où l'esprit d'hospitalité est traditionnel — par un refuge de malveillants et de vandales. C'est beaucoup de bruit pour rien.

St-Daunès

Fête locale. — Notre fête annuelle sera célébrée le dimanche 14 octobre. Un programme des mieux appropriés est en voie de préparation et, dès qu'il nous sera communiqué, nous nous empresserons de le porter à la connaissance de la population.

Puy-l'Évêque

Obsèques. — Mercredi matin ont eu lieu les obsèques du regretté M. Lousert, ancien trésorier de la Société de Secours Mutuels. Au cimetière, le Président, M. G. Delbreil, lui a adressé l'adieu suivant au milieu d'une profonde émotion.

« Mesdames, Messieurs, C'est avec une tristesse profonde et une grande émotion que je me fais un devoir à cette heure, au nom du Secours Mutuel, au nom du bureau et en mon nom personnel, d'adresser un dernier adieu à celui qui fut pendant plus de vingt ans notre collègue.

« Venu tout jeune encore à Puy-l'Évêque, après une jeunesse remplie de travail pour vivre tranquille du fruit de son labeur, M. Lousert fut bien vite apprécié parmi nous; la Société fit appel à son dévouement. Pendant cette longue période ceux qui l'ont vu à l'œuvre peuvent témoigner que nul n'apporta plus de zèle, plus de conscience à la mission de trésorier qu'il avait assumée.

« D'une assiduité exemplaire à nos réunions il tenait nos comptes et notre caisse avec un soin scrupuleux, toujours dans la crainte de commettre la moindre erreur.

« Pendant la guerre il remplit beaucoup de fonctions au Conseil municipal, au Comité agricole, au Bureau de bienfaisance, à l'Hospice, aux Retraites ouvrières et à toutes les œuvres sociales; ce fut une longue existence de travail, d'honneur et de probité. Il fut toujours affable, toujours empressé d'offrir ses services.

« Le Gouvernement de la République, reconnaissant de tant de bons et loyaux services lui accordait successivement la médaille du Mérite agricole et la médaille d'or de la Mutualité.

« Aussi, Madame, est-ce avec un sentiment de profonde tristesse qu'au nom de toute la Société en deuil, je m'incline devant votre douleur. Puissent les nombreuses et touchantes sympathies qui vous environnent apporter un adoucissement à l'amertume de la cruelle séparation et vous donner la force de gravir votre douloureux calvaire.

« Et nous, nous perdons un ami dévoué de notre œuvre; Imitons son exemple.

« Vous qui laissez le souvenir d'une conscience honnête, pure et droite, dormez en paix du grand sommeil des justes et que la terre vous soit légère. Adieu ! »

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à sa malheureuse veuve, Mme Lousert, nos bien sincères sentiments de condoléances attristées.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

Nous adressons nos compliments à M. Bergon et nos vœux de bonne santé à Mme Bergon, fille de M. Bergon, boulanger à Cahors, vient d'être papa d'un superbe garçon.

DÉPÊCHES

Paris 11 h. 30.

Raid en moto

D'Alger. — Niemeyer, étudiant allemand à l'Université de Kiel, est arrivé à Alger venant d'Oran. Il quitta Essen, il y a trois semaines, traversa la France, l'Espagne. Il se dirige sur Toungour, puis il ira à Tunis, Palerme, traversera la Suisse et regagnera Essen, après avoir effectué son voyage en moto.

L'année dernière, il était allé de Vienne à la Mer Noire sur un petit bateau, parcourant 20.000 kilomètres. Il est âgé de 21 ans.

La fugue du prince Nicolas de Roumanie

De Londres. — La fugue du prince Nicolas, membre du Conseil de régence de la Roumanie, menace de créer des difficultés politiques très sérieuses en Roumanie. Il a été sommé de revenir immédiatement à Bucarest. S'il n'est pas de retour le 6 octobre, il sera prié de donner sa démission du Conseil de Régence et de renoncer aux prérogatives de membre de la famille royale.

Exécution capitale

De Bourg. — Georges Niogret, âgé de 20 ans, d'Yonnax, qui avait sauvagement assassiné son père, le 15 septembre, a été guillotiné, ce matin. Il n'a prononcé aucune parole. Il a fumé une cigarette et a refusé le verre de rhum. Il a communiqué. C'est le corps inanimé, le visage exsangue qu'il fut entraîné par les bourreaux à l'échafaud.

Le Chili et l'aviation

De Londres. — Le Gouvernement Chilien a commandé 20 avions à une firme britannique.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve BERTRAND; Monsieur Jean BERTRAND; Mademoiselle Valérie BERTRAND; Madame et Monsieur REY, les familles DREUILHE, VANDEL, DAFAYRE, CHARTRON, PAUBERT, HONTANG, BERTRAND, CALMELS, PÉRIE, CARRIÈRE, CAUQUIL, IMBERT et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Albert BERTRAND

GRANDE ÉPICERIE DE PARIS

Maison SALGUES & BELLECONTRE

Produits FÉLIX POTIN

4, rue Marché-Foch CAHORS

Grand arrivage de Cailles vivantes

AVIS

Prochainement, Avenue du Nord

OUVERTURE

D'UNE CARRIÈRE

Transport de la pierre à pied d'œuvre

S'adres. à M. LEDOUX, avenue du Nord, Belles-Roches, CAHORS.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

D'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Cahors en date du trois octobre mil neuf cent vingt-huit.

Il a été extrait ce qui suit :

« Le Tribunal déclare le sieur Albert BASTIT, marchand de bois, demeurant à Cahors, place St-Laurent n° 3, en état de liquidation judiciaire; »

« Fixe provisoirement au deux octobre mil neuf cent vingt-huit, la date de la cessation de ses paiements et l'ouverture de la liquidation; »

« Nomme Monsieur R. CAPUS, l'un de Messieurs les Juges, Juge-Commissaire et Monsieur L. ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, liquidateur provisoire de la dite liquidation pour la gérer et l'administrer conjointement avec le débiteur sous la surveillance de Monsieur le Juge-Commissaire. »

Pour extrait conforme :

Le Greffier, E. MANEYROL.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent quarante-deux du Code de Commerce.

REMERCIEMENTS

Les familles MALIQUE et VAYSSÉ remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Marie MALIQUE

Née FRAYSSE

décédée, à l'âge de 49 ans.

LE DOCTEUR PELLOTIER

Médecin - Spécialiste

Traitant par la méthode hyposthénique les Maladies de l'Estomac, des Intestins, des nerfs, de la Matrice et de la Vessie, donnera ses consultations à :

CAHORS : Hôtel des Ambassadeurs.

MONTAUBAN : Samedi 29 Octobre, de 8 heures à 4 heures, Hôtel du Midi.

Notre méthode, consacrée par 25 ans de pratique est la seule qui permette aux malades de prendre une alimentation complète et fortifiante et de supprimer les régimes débilissants qui entretiennent l'anémie, la faiblesse et le nervosisme.

A L'IMMORTELLE

La Maison TARDIEU informe sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1^{er} octobre prochain, elle ouvre boulevard Gambetta et 2, rue Louis-Deloncle, un magasin de couronnes mortuaires, vases funéraires, fleurs artificielles, etc...

Prix défiant toute concurrence.

A l'occasion de la Toussaint, grand choix de chrysanthèmes, fleurs de Nice, couronnes et gerbes.

REMERCIEMENTS

Les familles MALIQUE et VAYSSÉ remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Marie MALIQUE

Née FRAYSSE

décédée, à l'âge de 49 ans.

LE DOCTEUR PELLOTIER

Médecin - Spécialiste

Traitant par la méthode hyposthénique les Maladies de l'Estomac, des Intestins, des nerfs, de la Matrice et de la Vessie, donnera ses consultations à :

CAHORS : Hôtel des Ambassadeurs.

MONTAUBAN : Samedi 29 Octobre, de 8 heures à 4 heures, Hôtel du Midi.

Notre méthode, consacrée par 25 ans de pratique est la seule qui permette aux malades de prendre une alimentation complète et fortifiante et de supprimer les régimes débilissants qui entretiennent l'anémie, la faiblesse et le nervosisme.

A L'IMMORTELLE

La Maison TARDIEU informe sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1^{er} octobre prochain, elle ouvre boulevard Gambetta et 2, rue Louis-Deloncle, un magasin de couronnes mortuaires, vases funéraires, fleurs artificielles, etc...

Prix défiant toute concurrence.

A l'occasion de la Toussaint, grand choix de chrysanthèmes, fleurs de Nice, couronnes et gerbes.

MEUBLES

COMBROUSE FILS

3, rue Marché-Joffre - CAHORS

CHAMBRES à coucher - SALLES à manger

SIÈGES - GLACES - LITERIE

Lavabos - Petits Meubles

Dépositaire des Sièges STELLA

FABRICATION GARANTIE

Prix Exceptionnels

Ne pas oublier qu'à

L'HOTEL DES VENTES

4, rue Blanqui à Cahors

vous y trouverez actuellement, un choix de salles à manger, chambres à coucher, tables à rallonges, lits en fer et cuivre, et une quantité de meubles d'occasion vendus moitié prix de leur valeur.

Achat, vente et échange de tous meubles anciens ou modernes.

CAPÉS TORRÉFIÉS

Napoléon QUILICI

Salon (B.-du-R.) demande partout même dans villages REPRESENTANTS (hommes ou dames) Gros bénéfices.

ETUDE DE Maître Jean FABRE

NOTAIRE A CAHORS

VENTE

DE FONDS DE COMMERCE

Suivant contrat reçu par Maître Jean FABRE, notaire à Cahors, le premier octobre mil neuf cent vingt-huit, enregistré à Cahors, le trois octobre 1928, Folio 287, Case 790.

Madame Anastasie TARDIEU, négociante, demeurant à Cahors, veuve de M. Louis BONNET.

A vendu à M. Jean FAURE fils, propriétaire et dame Lucie Anne-Marguerite CONTE, mariés, demeurant à Cahors.

Le fonds de commerce de laines, draperies, confection pour hommes et femmes, pantoufles, bonneterie, lingerie, toiles et autres articles similaires exploités à Cahors, cours Vaux n° 1.

Ce fonds comprend la clientèle, l'enseigne, l'achalandage, le nom commercial et le droit au bail des locaux où s'exploitent les fonds ainsi que les objets mobiliers et le matériel servant à l'exploitation et les marchandises en magasin.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de l'insertion renouvelant la présente à Cahors, en l'étude de Maître Jean FABRE, notaire, 2, rue J.-F. Caviolle.

Pour premier avis.

J. FABRE

Établissements CONCHON-QUINETTE les plus importantes Manufactures Françaises de Vêtements

A LA SAMARITAINE

Place Galdemar CAHORS rue Georges-Clemenceau

Actuellement

GRANDE EXPOSITION

de Vêtements d'Hiver

1^{er} Homme

la Dame

1^{er} Enfant

Nombreux et nouveaux modèles

LE PLUS BEAU CHOIX

LES PLUS BAS PRIX

ROBES DE MARIÉES

Notre rayon est des mieux assortis

CHEMISERIE Vêtements de Travail BONNETERIE

tous les Métiers

La réputation de notre Maison est faite

des Vêtements irréprochables

des Tissus de première qualité

des prix imbattables

Habillez-vous à LA SAMARITAINE

ENTRÉE LIBRE PRIX FIXE ABSOLU

Avis important

La Maison CAMBRAY

18, rue des Souffrains, CAHORS

Préviens sa clientèle qu'elle tient à sa disposition des chambres à coucher et salles à manger à des prix défiant toute concurrence, ainsi que des meubles divers neufs et d'occasion.

Pour la Rentrée des classes

AUX CHAUSSURES CAMILLE

65, Boulevard Gambetta - CAHORS

Grande Réclame de Chaussures

Bibliographie

COLLECTION « LA LISEUSE »

Monsieur de Puylobard

Esquisse du vieux Périgord
(Couronné par l'Académie Française)

Roman par la Marquise DE PINDRAY D'AMBELLE
Jolie histoire d'amours contrariées, dans le cadre de l'ancienne société provinciale des débuts de la Restauration, goûtant solidement la joie de vivre comme un don de Dieu, fidèle à ses traditions, avec un âpre ressouvenir, parfois, des cruelles années de la Révolution et de l'émigration. Beau comme un héros de féerie, brave comme son épée, chevaleresque comme il sied à un âge que n'a point touché l'égoïsme du siècle, héritier d'une fortune amoindrie, Laurent de Puy-

lobard s'éprend dans une de ces fêtes patriarcales d'antan, agrémentée de franches ripailles, où dansaient châtélains et châtélaines au son d'instruments surannés, de la gracieuse Amélie de Beaulignac et c'est, de part et d'autre, le coup de foudre « romantique ». Mais tout semble les séparer : les préjugés qui tiennent rigueur aux Puylobard d'avoir cédé aux nobles illusions libérales du début de la Révolution, la rancune de Mme de Beaulignac, le devoir familial surtout, qui veut qu'une pure victime soit sacrifiée à la perpétuité du nom, sans souci des faiblesses du cœur. Et c'est, dans ce milieu d'archaïsme délicieux, où semble revivre la vie patriarcale du vieux Périgord, avec ses truculences rebelles, ses mœurs pittoresques, sa loyauté scrupuleuse, une tragédie intime qui se déroule, déchirante, devant se clore par le plus inattendu des

dénouements. De cette reconstitution impressionnante se détachent d'inoubliables types : les trois Beaulignac, si diversément originaux et si tendrement unis, l'altière Mme de Beaulignac, les trois Emigrés, fières silhouettes de chouans irrédutibles, Lucignol, le redouté coureur des bois, sans parler d'exquises figures de femmes, telles les deux vieilles cadettes de Beaulignac, avec leurs douces manies et leur touchante résignation. La littérature régionaliste compte là vraiment un petit chef-d'œuvre d'émotion, de consciencieuse description et de spirituelle bonhomie.
Un volume in-16 sous couverture illustrée de LA LISEUSE, Collection de romans à mettre entre toutes les mains. Prix de chaque volume de la Collection : 3 fr. En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris 6^e, et dans toutes les bonnes librairies. Un nouveau volume chaque mois.

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue

PRIX DU FLACON :
14 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

VOULEZ-VOUS RÉUSSIR

en TOUT ? Avoir l'Amour, la Santé, la Fortune ! Écrivez à F. MAJOIS, 59, rue Rochechouart, service 65, Paris (9^e) et vous recevrez GRATUITEMENT la notice explicative sur les pouvoirs de la PIERRE STAURA, le plus puissant Talisman connu dans le monde entier.

Après avoir tout essayé...
UN REMÈDE QUI GUÉRIT
L'ESTOMAC
L'ALGO-DIGESTINE

Qui a déjà guéri des milliers de gens ayant tout essayé, sans succès, vous soulagera immédiatement. Si vous avez digestions pures, lourdeurs, Aigreurs, gaz, brûlures, vomissements, oppression après les repas, constipation, c'est l'estomac qu'il faut soigner si vous voulez éviter l'ULCÈRE à l'estomac, voire même le CANCER. N'hésitez pas, soignez et guérissez votre estomac par l'emploi de L'ALGO-DIGESTINE.

L'ALGO-DIGESTINE est absolument indolore et ne contient que des produits agissant à la fois sur l'estomac, le foie et l'intestin. — En vente 9 fr. 60 dans toutes pharmacies ou envoi franco laboratoire P. PONGET, Es-pharmacien-chimiste principal de la marine, 19, avenue de l'Est, Neuf, Limoges.

Le co-gérant : L. PARAZINES.

GRUPPOIR NATIONAL D'HORLOGERIE DE BESANCON
MONTRES
PENDULES
ORFÈVRES
REVEILS
JOUETTES

Madame ZAHNA

Cartomancienne - Astrologue
Aide, console, dirige, trace chemin à ceux qui la consultent. Par ELLE le voile du mystère est soulevé. En son cabinet et par correspondance, 36, Faubourg Saint-Denis, PARIS, X^e. Envoyer date de naissance et 2 francs pour réponse et frais.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

TABLEAU présentant la fixation des jours pendant lesquels les Cultivateurs seront admis à faire à la Mairie de leur Commune la déclaration de planter du tabac en 1929.

NOMS DES COMMUNES	INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie	NOMS DES COMMUNES	INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie	NOMS DES COMMUNES	INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie	NOMS DES COMMUNES	INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie		
Arrondissement de Cahors				Arrondissement de Figeac					
CANTON DE CAHORS (Nord)				CANTON DE BRETENOUX					
Cahors (Nord)	3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12 nov., de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Bretenoux	(a)	Gramat	(a)	CANTON DE GRAMAT			
Espère	23 et 24, de 13 h. à 16 h.	Prudhomat	20 et 21, de 8 h. à 11 h.	Canic	15, 16 et 17 nov., de 12 à 16 h.	CANTON DE LABASTIDE-MURAT			
Mercuès	26, 27 et 28, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	St-Michel-Loubéjou	19, de 14 h. à 16 h.	Fontanes-Lunegarde	3, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE MARTEL			
Larroque-des-Arcs	19 et 20, de 12 à 16 h.	CANTON DE CAJARC		Baladou	5 et 6 nov., de 13 h. à 16 h.	CANTON DE PAYRAC			
Lamadelle	15, 16 et 17, de 13 h. à 16 h.	Carayac	3 nov., de 10 h. à 12 h.	Creyssac	7 et 8, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE SALVIAC			
Pradines	5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 13, de 13 h. à 16 h.	Cadrieu	19, de 13 h. à 16 h.	Cuzance	9 nov., de 14 h. à 16 h.	CANTON DE SOULLAC			
Valroufié	21 et 22, de 13 h. à 16 h.	Cajarc	20, 21, 22 et 23, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Floirac	16 et 17, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE VAYRAC			
CANTON DE CAHORS (Sud)				Frontenac	6, de 10 h. à 12 h.	Bétaïlle	13 nov., de 13 h. à 16 h.		
Cahors (Sud)	3, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 12 nov., de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Gréalou	7, de 9 h. à 11 h. et de 13 h. à 16 h.	Lamothe-Fénelon	9 et 10, de 13 h. à 16 h.	Condat	19, de 9 h. à 11 h.		
Béars	12, de 9 à 11 h.	Larnagol	16, 17, 19 et 20, de 13 h. à 16 h.	Loupjac	14, de 12 h. à 16 h.	Vayrac	22, de 13 h. à 16 h.		
Arcambal	12 et 13, de 8 h. à 11 h.	Larroque-Toirac	8 et 9, de 10 h. à 12 h.	Martel	3, de 12 h. à 16 h.	Quatre-Routes	(a)		
Pasturat	5, 6, 7, 8 et 9, de 8 h. 1/2 à 11 h.	Marcihaac	14, 15, 16 et 17, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Montvalent	10, de 14 h. à 16 h.	Strenquels	15, de 10 h. à 12 h.		
Bourg	13 et 14, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.	Montbrun	10, de 13 h. à 16 h.	Saint-Denis-Martel	14, de 9 h. à 12 h.	CANTON DE SAINT-GERMAIN			
Labastide-Marnhac	13 et 14, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.	Puyjourdes	(a)	Fajoles	15 nov., de 12 h. à 16 h.	CANTON DE SALVIAC			
Montat (le)	15, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.	Saint-Chels	3 et 5, de 13 h. à 16 h.	Lamothe-Fénelon	9 et 10, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE SOULLAC			
CANTON DE CASTELNAU				Saint-Jean-de-Laur.	24, de 15 h. à 16 h.	Lacave	10 nov., de 9 h. à 12 h.		
Castelnau	13 nov., de 13 h. à 16 h.	Saint-Pierre-Toirac	12 et 13, de 10 h. à 12 h.	Lachapelle-Haute	8, de 12 h. à 16 h.	Lachapelle-Haute	8, de 12 h. à 16 h.		
Flaugnac	5, 6 et 7, de 13 h. à 16 h.	Saint-Sulpice	6 et 7, de 13 h. à 16 h.	Auzac	9, de 12 h. à 16 h.	Lamothe	9, de 12 h. à 16 h.		
Cézac	3 et 5, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE FIGEAC (OUEST)		Lanzac	8, de 13 h. à 16 h.	Cieureac	8, de 13 h. à 16 h.		
L'Hospitalet	16 et 17, de 9 h. à 11 h.	Faycelles	5 nov., de 14 h. à 16 h.	Meyronne	6 et 7, de 9 h. à 12 h.	Bourg	6 et 7, de 12 h. à 16 h.		
Pern	8, 9, et 10, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Bédur	3, de 13 h. à 16 h.	Pinsac	9 et 10, de 12 h. à 16 h.	Meyronne	6 et 7, de 9 h. à 12 h.		
Saint-Paul-Labouffie	12, de 8 h. à 11 h.	Lissac	7, de 9 h. à 11 h.	Saint-Sozy	3 et 5, de 9 h. à 12 h.	Souillac	3 et 5, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.		
Sainte-Alauzie	9, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE LIVERNON		Souillac	3 et 5, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	CANTON DE VAYRAC			
CANTON DE CATUS				Assier	14 nov., de 9 h. à 11 h.	Bétaïlle	13 nov., de 13 h. à 16 h.		
Boissières	7 et 8 nov., de 13 h. à 16 h.	Boussac	5, de 13 h. à 16 h.	Concorès	20 et 21 nov., de 8 h. à 12 h.	Condat	19, de 9 h. à 11 h.		
Catus	9 et 10, de 13 h. 1/2 à 16 h.	Brengues	6 et 7, de 13 h. à 16 h.	Saint-Germain	17, de 8 h. à 12 h.	Vayrac	22, de 13 h. à 16 h.		
Crayssac	29, de 13 h. à 16 h.	Corn	8 et 9, de 12 h. à 16 h.	Saint-Chamarand	16, de 8 h. à 11 h.	Quatre-Routes	(a)		
Labastide-du-Vert	(a)	Durbans	3, de 13 h. à 16 h.	Frayssinet	(a)	Strenquels	15, de 10 h. à 12 h.		
Maxou	12, 13 et 14, de 13 h. à 16 h.	Espédaillac	5, de 12 h. à 16 h.	Peyrilles	19, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE SALVIAC			
Nuzéjouls	5 et 6, de 13 h. à 16 h.	Grèzes	13, de 9 h. à 11 h.	Rampoux	10 nov., de 13 h. à 16 h.	CANTON DE SOULLAC			
Saint-Denis-Catus	3, de 13 h. 1/2 à 16 h.	Livernon	8, de 12 h. à 16 h.	Dégagnac	3, 5, 6, 7, 8 et 9, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE VAYRAC			
Francouls	23, de 12 h. à 15 h.	Quissac	21 et 22, de 12 h. à 16 h.	Léobard	19, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE SOULLAC			
Saint-Médard	16, de 13 h. à 16 h.	Reilhac	9, de 9 h. à 12 h.	Salviac	13, 14, 15, 16 et 17, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE SOULLAC			
Calamane	15 et 16, de 13 h. à 16 h.	Espagnac-St-Eulèie	10 et 12, de 13 h. à 16 h.	Lavercaillère	12, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE SOULLAC			
Junies (les)	3, de 13 h. à 16 h.	Sonac	12, de 13 h. à 15 h.	CANTON DE SAINT-CÉRÉ		CANTON DE SOULLAC			
CANTON DE LALBENQUE				Saint-Simon	10, de 13 h. à 15 h.	CANTON DE SAINT-CÉRÉ			
Aujols	14 nov., de 10 à 12 h.	Flaujac-Gare	6, de 13 h. à 16 h.	Loubressac	19 nov., de 9 h. à 10 h.	CANTON DE SAINT-CÉRÉ			
Cieureac	19, de 9 à 11 h.	CANTON DE SAINT-CÉRÉ		Saint-Céré	(a)	CANTON DE SAINT-CÉRÉ			
Cremps	13, de 10 h. à 12 h.	Loubressac	19 nov., de 9 h. à 10 h.	Arrondissement de Gourdon					
Flaujac-Poujols	10 et 12, de 8 h. 1/2 à 11 h.	Saint-Céré	(a)	CANTON DE GOURDON					
Belfort	20, de 10 à 12 h. et de 13 à 15 h.	CANTON DE GOURDON				CANTON DE GOURDON			
Fontanes	14 et 15, de 9 h. à 12 h.	Gourdon	27 et 28 nov., de 13 h. à 16 h.	CANTON DE GOURDON					
Laburgade	14, de 9 h. à 11 h.	Anglars-Nozac	3, de 15 h. à 16 h.	CANTON DE GOURDON					
Lalbenque	13, de 9 h. à 12 h.	Payrignac	23, de 14 h. à 16 h.	CANTON DE GOURDON					
Montdoumerc	15, de 10 h. à 12 h.	Saint-Clair	26, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE GOURDON					
CANTON DE LAUZÈS				St-Cirq-Soullaguet	(a)	CANTON DE GOURDON			
Blars	12 et 13 nov., de 13 h. à 16 h.	St-Cirq-Lapopie	6, 7, 8 et 9, de 8 h. à 12 h.	Vigan (le)	(a)	CANTON DE GOURDON			
Cabrèrets	13, 14, 15 et 16, de 9 h. à 12 h.	Bouziès-Bas	7, de 12 h. à 16 h.	Saint-Cirq-Madelon	22, de 9 h. à 11 h.	CANTON DE GOURDON			
Cras	13, de 9 h. à 11 h.	Bourg	15, 16 et 17, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Rouffilhac	5, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE GOURDON			
LaUZès	5 et 6, de 12 h. à 16 h.	St-Géry	16, 17 et 19, de 9 à 12 h. et de 13 h. à 15 h.	Milhac	24, de 14 h. à 16 h.	CANTON DE GOURDON			
CANTON DE LAUZÈS				Vers	16, 17 et 19, de 9 à 12 h. et de 13 h. à 15 h.	CANTON DE GOURDON			
CANTON DE LAUZÈS				CANTON DE SAINT-GÉRY					
CANTON DE LAUZÈS				Bergantly	10 et 12 nov., de 12 h. à 16 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Bouziès	3, 5 et 6, de 8 h. à 11 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Cours	14, de 8 h. à 11 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Bourg	15, de 8 h. à 11 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				St-Michel	3 et 5, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Crégoles	14, de 8 h. à 12 h. et de 13 à 15 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Esclauzels	14, 15, 16, 17 et 19, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Tour-de-Faure	14, 15, 16, 17 et 19, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Saint-Cirq-Lapopie	6, 7, 8 et 9, de 8 h. à 12 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Bouziès-Bas	7, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Bourg	15, 16 et 17, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				St-Géry	16, 17 et 19, de 9 à 12 h. et de 13 h. à 15 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Masseries	8, 9 et 10, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			
CANTON DE LAUZÈS				Vers	16, 17 et 19, de 9 à 12 h. et de 13 h. à 15 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY			

Feuilleton du « Journal du Lot » 15

UNE JEUNE FILLE voyagea...

PAR Claude FARRÈRE

TROISIÈME PARTIE

...En paquebot...

II

DEUXIÈME ATTAQUE

Les yeux de Cò Mi regardèrent les yeux de M. Dubourg. Les yeux de M. Dubourg clignèrent affirmativement ; un seul clin d'œil. Après quoi M. Dubourg, très détaché, dit :

— Je n'ai pas même à permettre... La leçon était finie, en effet. Et pourvu que Mlle Cò Mi se la rappelle... et se rappelle tout ce que je lui ai dit ce matin...

Autour de la grande manche à vent, on avait noué un grand cercle de fil à voile, dans lequel un anneau de jeune fille, saphirs calibrés, avait été enfilé. Et les quinze joueurs prévus avaient tout de suite été vingt, puis vingt-cinq. Les parties de furet font rage, à bord des paquebots, dès que le roulis cesse d'être méchant et dès qu'il fait assez chaud pour permettre aux jeunes filles et aux jeunes femmes

de dénuder très haut leurs beaux bras. M. Philip Manning avait fait asseoir à sa droite Mlle Cò Mi, et à sa gauche une très jolie Américaine, qui riait très haut et poussait des clameurs perçantes chaque fois que le furet risquait d'être saisi sur elle.
Le furet, tout de même, dans le secteur avoisinant, était toujours insaisissable, car M. Philip Manning, adroit comme un prestidigitateur, savait si totalement envelopper de ses grandes mains les pattes menues de ses voisins qu'on ne savait jamais si le petit anneau de saphir, au sortir de ces vives mêlées, était reparti vers la droite ou vers la gauche... Cò Mi, cependant, oubliant qu'elle n'était plus la Mimi d'autrefois, s'animait au jeu, et riait, et criait à son tour, comme elle avait fait jadis, quand Bob De-fraine ou Fred Cambrisson la « poussaient » aux montées, là-bas, sur les routes de La Baule...

III

TROISIÈME ATTAQUE

De Marseille à Ceylan, l'arrêlé de Port-Saïd y compris, un paquebot bon marcheur peut fort bien n'employer que quatorze jours, exactement. Voyage expérimenté, M. Dubourg avait naturellement en soin de choisir son bateau parmi les moins mauvais de la Compagnie. A telles enseignes qu'on était parti de la Joliette — quoi des Messageries Maritimes — le deuxième dimanche de septembre,

juste avant l'heure du dîner, et que, le quatrième samedi du mois, comme on se mettait à table, le capitaine, s'asseyant, annonça qu'on mouillerait sûrement à Colombo le lendemain dimanche, au coucher du soleil.

On dansa ce soir-là, comme on dansait maintenant chaque soir, de neuf heures à onze heures : onze heures est une heure limite, car, à bord, on se couche comme les poules. L'Océan Indien était tout particulièrement immobile et muet, et le silence y traçait à perte de vue une façon d'immense route rectiligne, toute phosphorescente. M. Dubourg, qui naturellement ne dansait pas, semblait toutefois n'avoir pas sommeil le moins du monde, et laissant, comme il faisait toujours, sa secrétaire fox-trotter tant qu'elle voulait, avait entrepris M. Philip Manning sur le chapitre des exportations australiennes, et l'accaparait littéralement, — plus, même, que la discrétion pure et simple n'eût permis... car, en y songeant, M. Manning, avant d'être un puissant businessman, était un homme tout court, voire un homme jeune, qui n'eût probablement pas été fâché de consacrer à la danse sa dernière soirée, puisqu'il débarquait le lendemain pour embarquer à bord de la correspondance Colombo-Melbourne... Au fait, peut-être M. Dubourg avait-il quelque secrète raison pour agir ainsi... M. Manning, en tout cas, se prêtait à cette bizarre fantaisie de la meilleure grâce du monde.

Huit jours durant, de la sortie du canal de Suez aux atterrages de Ceylan, une intimité véritable avait eu le temps de se nouer entre M. Manning et Mlle Cò Mi. De partie de furet en partie de furet, de tango en shimmy, sans même parler des jeux innocents qui faisaient fureur à bord, la jolie secrétaire et le grand Australien en étaient venus presque à des confidences. Toujours fort réservé, M. Dubourg n'y avait pas mis d'obstacle, soit qu'il estimât tout de bon, comme il l'avait dit d'ailleurs, qu'un patron n'est pas un tuteur, soit qu'il calculât assez justement que le meilleur moyen de sauvegarder la vertu d'une jeune fille n'est pas de la surveiller avec trop d'ostentation. Tout de même, cette soirée-ci était la dernière soirée avant Colombo. Et à Colombo, M. Manning et Mlle Cò Mi s'alliaient séparer, irrévocablement... A moins que... sait-on jamais ?... Vingt heures restaient encore avant que M. Manning n'eût changé de paquebot ! — Sans doute, M. Dubourg abrégé-ait-il ces vingt heures-là en retenant insidieusement M. Manning parmi les laines, les bestiaux et les mines d'or. Mais sans doute aussi eût-il été désagréablement surpris s'il eût pu deviner qu'en fait de séduction M. Manning n'opérait pas toujours lui-même, et que, très réellement, Mlle Cò Mi courait, dans cet instant même, un plus sérieux danger que tous ceux qu'elle avait jamais eus.

Tout justement, elle venait de dan-

ser, Mlle Cò Mi ; et son danseur l'avait ramenée, comme elle l'en avait prié, à l'extrême arrière du pont-promenade. Généralement, il y avait là moins de monde qu'ailleurs, à cause de la trépidation des hélices. Mais tout de même, quelques chaises longues s'y étaient installées, par hasard ; parce qu'une petite brise oblique s'en venait effleurer le paquebot sur sa hanche, et que les gens qui à imagination prétendaient découvrir dans cette brise les premiers effluves parfumés de Ceylan. L'une des chaises longues était à quatre ou cinq pas des autres. Et Cò Mi vint à cette chaise-là : elle avait promis d'y venir, parce que Mrs. Barclay s'y trouvait.
Mrs. Barclay, — Helena Barclay, trente-quatre ans, qui avait été jolie, qui restait souple et saine, avec de durs yeux gris, dans lesquels personne ne pouvait rien lire, — Mrs. Barclay était officiellement la meilleure amie de M. Manning. Son associé aussi, affirmait-on. Ils avaient, en tout cas, beaucoup d'affaires en commun, avouées ou non ; et celle-ci, particulièrement ; que M. Manning, après toute une semaine de prudents préambules, avait soudain, la veille, offert à Mimi Tirlément de l'emmenner en Australie, — comme secrétaire, toujours comme secrétaire plus intime, voilà tout !... — et que Mrs. Barclay, tout à fait au courant de cette offre, qu'on eût pu croire secrète, s'était faite l'avocat de M. Manning et plaidait sa cause auprès de Mimi... de

Mimi d'abord stupéfaite, bientôt profondément déconcertée. C'était maintenant, l'assaut suprême. Mlle Cò Mi, qui avait commencé par rire, et fait semblant de ne pas comprendre, selon la tactique éternelle des femmes, et qui n'en avait pas démenti, tant que M. Manning seul avait été dans le jeu, était, maintenant, bien obligée, puisque Mrs. Barclay s'en mêlait, de prendre les choses au sérieux.
En somme, qu'avait proposé M. Manning Un enlèvement pur et simple, mais très convenablement travesti ?
— Vous lâchez sans explication cet excellent Dubourg et l'absurde situation que vous ne pourriez d'ailleurs jamais conserver auprès de lui ; et vous venez avec moi, chez moi, en Nouvelle-Galles du Sud... avec moi et avec mon associée, s'entend ! avec Mrs. Barclay, que vous connaissez bien et qui est suffisamment respectable, j'espère ! Et il ne s'agira pas, avec nous, d'écrire des lettres commerciales et de supporter la mauvaise humeur d'un vieux monsieur qui, d'ailleurs, ne vous en compromettrait pas moins pour avoir été plus désagréable avec vous : il s'agira d'être la fille de la maison... mieux ! la petite sœur, celle qui commande en sous-ordre à tout, et dont la principale tâche consiste à montrer sa grâce et son élégance afin d'en parfumer la maison.

(A suivre)